

Admission à l'école maternelle

Rentrée 2025

Enfants nés en 2022 (et 2021 pour les nouveaux arrivants)

Les admissions se feront par mail (maternelle.sermamagny@ac-besancon.fr) ou à l'école de Sermamagny les :

**- VENDREDI 28 mars de 8h45 à 11h30
et de 13h30 à 16h20 sur rendez-vous**

Dans le bâtiment de l'école maternelle à Sermamagny, , en face de la mairie, dans la salle de classe en bas à gauche.

**- Mardi 1^{er} avril et Vendredi 4 avril,
de 16H30 à 17h30 sur rendez-vous**

Dans le bâtiment de l'école maternelle à Sermamagny, , en face de la mairie, dans la salle de classe en haut à droite.

Pour l'admission, veuillez apporter ou envoyer par mail:

- Certificat d'inscription (délivré par la mairie de votre village)
- Photocopie du livret de famille (pages de l'enfant et des parents)
- Une attestation précisant que les vaccinations obligatoires ont été effectuées et sont à jour (ou justification de contre-indication). Une photocopie des pages vaccinations du carnet de santé convient .

Une porte ouverte sera proposée pour tous les nouveaux élèves Mardi 1^{er} juillet, de 16h45 à 17h45.

Vous pourrez visiter l'école avec votre enfant ce jour là.

L'admission ne sera effective que si le dossier est complet.